



communiqué

Date Le 13 décembre 1989

N^o 305

Pour publication

LE CANADA CONTRIBUE AU FONDS DE STABILISATION POUR LA POLOGNE

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, et le ministre des Finances, l'honorable Michael Wilson, ont conjointement annoncé aujourd'hui que le Canada contribuera jusqu'à 30 millions \$ à un Fonds de stabilisation établi en faveur de la Pologne. Cela porte à 72 millions \$ le total de l'aide canadienne à la Pologne.

M. Clark a confirmé la contribution canadienne pendant sa participation à une réunion des ministres des Affaires étrangères de l'OCDE qui, tenue à Bruxelles, examine des moyens de coordonner l'aide offerte à l'Europe de l'Est et d'encourager le processus de démocratisation et de réforme économique.

"L'Europe de l'Est connaît des changements politiques sans précédent. Mais pour en soutenir l'élan, les gouvernements de l'Europe de l'Est doivent aussi entreprendre de grands programmes de réforme économique. C'est au plan de ce grand effort que le Canada et les pays de l'Europe de l'Ouest peuvent le plus efficacement contribuer à promouvoir le processus de réforme," a déclaré M. Clark.

Le nouveau gouvernement polonais, sous l'influence de Solidarité, avait demandé l'établissement d'un Fonds de stabilisation de 1 milliard \$US pour appuyer les objectifs financiers et monétaires de son programme de réforme économique. Ce programme est actuellement mis en oeuvre avec le soutien du Fonds monétaire international (FMI).

Les mesures de réforme économique adoptées par le gouvernement polonais engloberont probablement une forte dévaluation de la monnaie nationale et des mesures strictes pour combattre l'inflation. Le Fonds accordera un soutien immédiat au gouvernement et ce, jusqu'à ce que l'économie se soit stabilisée et que la confiance ait été restaurée.

.../2